



HAL
open science

La divulgation d'informations sur l'immatériel : Une étude empirique dans le contexte tunisien

Ali Mezghani, Ahmed Ellouze, Eskander Mezghani

► **To cite this version:**

Ali Mezghani, Ahmed Ellouze, Eskander Mezghani. La divulgation d'informations sur l'immatériel : Une étude empirique dans le contexte tunisien. "COMPTABILITE ET ENVIRONNEMENT ", May 2007, France. pp.CD-Rom. halshs-00544939

HAL Id: halshs-00544939

<https://shs.hal.science/halshs-00544939>

Submitted on 4 Apr 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La divulgation d'informations sur l'immatériel :

Une étude empirique dans le contexte tunisien

Par : MEZGHANI. ALI ;

Assistant contractuel à l'IHEC de SFAX.

Adresse : Route Menzel Chaker km 7 Sfax 3013- Tunisie.

Tél. : 00216 97754650/Fax : 0021674275987.

Email : (mezghani_ali@yahoo.fr).

& ELLOUZE. AHMED

Assistant contractuel à l'ISIG de KAIROUAN-Tunisie

& MEZGHANI. ESKANDER

Doctorant à l' ISCAE- Tunisie

Résumé

Dans le cadre de ce travail de recherche exploratoire, nous étudions l'approche pratique du capital immatériel, à travers une enquête par questionnaire, pour voir l'étendue de la reconnaissance de ce concept dans notre contexte tunisien et notamment pour dégager l'avis des dirigeants d'entreprises sur les moyens d'identification et les règles de comptabilisation et de divulgation du capital immatériel. Les résultats de cette enquête montrent que le degré de connaissance du concept du capital immatériel est jugé satisfaisant. Toutefois, cette connaissance reste théorique et n'est pas émanant d'un cadre pratique et de gestion courante.

Mot clés : Capital immatériel -divulgation- théories financières.

Abstract

Within the framework of this exploratory research task, we study the practical approach of the immaterial capital, through an investigation by questionnaire, to see the extent of the recognition of this concept in our Tunisian context and in particular to release the opinion of the managers of undertakings into the means of identification and the rules of accounting and disclosure of the immaterial capital.

The results of this investigation show that the degree of knowledge of the concept of the immaterial capital is considered to be satisfactory. However, this knowledge remains theoretical and is not emanate from a practical framework and current management.

Keys words: Immaterial capital – disclosure- financial theories.

La divulgation d'informations sur l'immatériel :

Une étude empirique dans le contexte tunisien

Avec l'évolution de l'environnement, l'augmentation de la complexité des affaires et le passage d'une économie traditionnelle à une nouvelle économie basée sur le savoir, où l'enjeu crucial de réussite économique des entreprises se fonde largement sur l'innovation, la compétence des hommes et l'intelligence ; la performance de l'entreprise devient de plus en plus basée sur les éléments immatériels (recherche et développement, formation, publicité, méthode d'organisation, etc...) qui représentent actuellement le nouveau capital de l'entreprise. Au cours de ces dernières années le capital intellectuel s'est démarqué comme étant l'une des composantes essentielles de la croissance et du succès des entreprises, notamment, pour celles appartenant aux secteurs d'activités à fortes opportunités de croissance (Hayes et Schaefer, 1999 ; Murphy, 1985 ; Lev, 2001). Il englobe à la fois le « Capital Humain » et les « Actifs Intellectuels ». Le Capital Humain est la composante humaine d'une organisation, comprenant ses propriétaires, ses employés et, plus généralement, toutes les personnes qui y contribuent par leurs talents, leur savoir-faire et leurs compétences individuelles. Les actifs intellectuels, quant à eux, comprennent non seulement la propriété intellectuelle, mais les règles codifiées et les autres manifestations matérielles du savoir que peut détenir cette même organisation.

Le capital intellectuel a été le centre d'attention des chercheurs et professionnels en comptabilité. Nous avons ainsi vu paraître de nombreuses publications sur la nécessité d'élaborer un cadre de référence pour l'identification, la mesure, l'évaluation et divulgation d'informations sur le capital intellectuel. En effet au début des années 1980, un certain nombre d'auteurs ont critiqué les modèles comptables pour mesurer la performance des organisations dans un environnement d'affaires turbulent et hautement compétitif (Gomes et al., 2004 ; Kennerly et Neely, 2003 ; Said, Hassabelnaby et Wier, 2003 ; Medori et Steeple, 2000). Cumby et Conrod (2001) ajoutent que les limites des mesures comptables ou financières sont encore plus importantes ou flagrantes pour des compagnies innovantes, dont la valeur est fortement liée aux actifs intangibles (Amir et Lev, 1996).

Bontis, (1999) énonce la baisse de la pertinence des données financière pour les lecteurs d'informations financières dans ces dernières décennies. On reproche également aux mesures issues des états financiers le fait qu'elles sont historiques et offrent peu d'indication sur la performance future, qu'elles ne prennent pas en compte les éléments intangibles de la valeur d'une entreprise et qu'elles ne sont pas liées à la stratégie poursuivie par les dirigeants (Kennerley et Neely, 2003 ; Ittner et al. 2003 ; Kaplan et Norton, 2001). En conséquence, l'absence d'une diffusion d'informations sur le capital immatériel par les entreprises risque de créer une sous estimation de la valeur de ces dernières. La divulgation volontaire sur les intangibles peut aider ainsi à une meilleure perception de la valeur réelle de l'entreprise par les investisseurs vu qu'elle permet, en particulier, d'expliquer l'écart devenu significatif entre la valeur comptable des entreprises et leurs cours boursier et permet ainsi d'attirer de nouveaux investisseurs. Par ailleurs, Rylander et al (2000) soutiennent que le but de la divulgation sur le capital intellectuel est de fournir de l'information appropriée, fiable et

opportune à ceux qui ont besoin de cette information afin de prendre des décisions concernant leurs relations avec l'entreprise.

La connaissance du capital immatériel constitue donc un véritable enjeu pour la valorisation et la création de valeur des entreprises. Ainsi, la mise en avant du capital immatériel peut s'avérer un atout dans la communication externe de l'entreprise et peut, par conséquent, constituer un nouveau thème de diffusion volontaire dans les rapports annuels.

Dans ce nouveau contexte, les organes de normalisation comptable étaient dans l'obligation d'améliorer la nature, l'étendue et la qualité des informations divulguées, notamment les informations sur le capital intellectuel, afin de satisfaire les nouveaux besoins des utilisateurs de l'information financière.

La divulgation d'informations sur l'immatériel entre dans le champ de l'offre volontaire d'informations comptables et financières. En effet, et contrairement à certains pays de l'Europe, il n'y a pas une réglementation qui oblige les entreprises tunisiennes à publier des informations sur leur capital immatériel.

Les pratiques courantes de diffusion de l'information sur l'immatériel ont renfermé deux types d'informations : une information narrative et qualitative et une information quantitative. Ces informations sont communiquées principalement dans les rapports annuels d'entreprises ou dans un rapport conçu comme un complément au rapport annuel appelé « rapport sur le capital immatériel » (comme le cas du groupe Skandia en Scandinavie).

La publication volontaire d'informations sur l'immatériel présente une utilité à la fois pour les actionnaires et pour les partenaires de l'entreprise. Mais cette publication souffre de différentes contraintes qui peuvent obliger les dirigeants à une réticence notoire à révéler de l'information sur l'immatériel.

Dans le cadre de cette étude nous allons étudier d'une part les motifs et l'utilité de la divulgation volontaire d'informations sur l'immatériel en se basant sur la théorie de l'agence et sur la théorie de signal. Ainsi nous étudions l'approche pratique du capital immatériel, à travers une enquête par questionnaire, pour voir l'étendue de la reconnaissance de ce concept dans notre contexte tunisien et notamment pour dégager l'avis des dirigeants d'entreprises sur les moyens d'identification et les règles de comptabilisation et de divulgation du capital immatériel.

Cette étude, qui se déroule dans un contexte tunisien différent des autres contextes déjà étudiés et qui essaye de fournir des éléments de réponse aux résultats des recherches antérieures concernant le déclin et la faible association rendements bénéfiques, présente un intérêt non négligeable à la littérature comptable et permet de savoir s'il serait pertinent, pour le normalisateur comptable tunisien, d'obliger les entreprises à divulguer plus d'informations sur le capital intellectuel et les actifs intangibles dans leur rapports annuels.

D'autre part, ce travail s'accorde à démontrer que les entreprises qui exercent leurs activités dans les secteurs à fortes opportunités de croissance ne peuvent pas être évaluées de la même façon que celles appartenant à des secteurs plus traditionnels et lance un nouveau défi pour les comptables et pour les investisseurs. En effet, l'hypothèse selon laquelle les indicateurs comptables les plus pertinents peuvent être différents selon le secteur dans lequel se trouve l'entreprise et selon ses caractéristiques, mérite d'être éclairée pour mieux comprendre la relation entre données comptables divulguées et les indicateurs boursiers.

Enfin, nous nous proposons de combler le manque des travaux empiriques qui ont traité ce thème car le contexte tunisien reste encore un domaine non exploré.

Le présent projet de recherche est organisé comme suit : la première partie sera consacrée à la présentation du cadre théorique de cette recherche. Le cadre opératoire et la stratégie de vérification seront exposés dans la deuxième partie. Alors que les résultats de cette étude seront exposés dans la troisième partie de ce travail de recherche.

1. LA DIVULGATION VOLONTAIRE D'INFORMATION A TRAVERS QUELQUES THEORIES FINANCIERES

La divulgation d'information sur l'immatériel entre dans le champ de l'offre volontaire d'information comptable et financière. En effet, il n'y a pas une réglementation qui oblige les entreprises à publier des informations sur leur capital immatériel. Toutefois, la publication volontaire d'information sur l'immatériel présente une utilité à la fois pour les actionnaires et pour les partenaires de l'entreprise. Rylander, Jacobsen et Ross (2000) soutiennent que le but de la divulgation est de fournir de l'information appropriée, fiable et opportune à ceux qui ont besoin de cette information afin de prendre des décisions concernant leurs relations avec l'entreprise (39, page 4).

Les pratiques courantes de diffusion sur l'immatériel ont renfermé deux types d'informations : une information narrative et qualitative et une information quantitative. Ces informations sont communiquées principalement dans les rapports annuels d'entreprises ou dans un rapport conçu comme un complément au rapport annuel appelé « rapport sur le capital immatériel ».

Afin de mettre en évidence les motifs et l'utilité d'une diffusion volontaire d'information sur l'immatériel, nous allons présenter les contributions de la théorie d'agence et de la théorie de signal sur ce thème. Ainsi nous présenterons en premier lieu l'association entre la théorie de l'agence et l'offre volontaire d'information sur l'immatériel et en second lieu la relation entre la théorie de signal et la divulgation volontaire sur l'immatériel.

1.1. La théorie de l'agence et l'offre volontaire d'information sur l'immatériel

La théorie de l'agence, issue des travaux de Jensen et Meckling (1976) s'inscrit dans le cadre de la théorie contractuelle des entreprises. Cette théorie considère l'entreprise comme une entité jouant le rôle de « centre contractant » et prenant la forme d'un nœud de contractant dont le centre est occupée par le dirigeant. Plus explicitement, elle examine la relation d'agence qui s'établit entre le mandant et le mandataire.

La relation d'agence est définie selon Jensen et Meckling, comme étant un contrat selon lequel une personne, appelée principal ou mandant, engage une autre personne, appelée agent ou mandataire afin d'accomplir un acte pour son compte.

Partant de cette définition on peut dire que la relation d'agence implique une délégation de pouvoir décisionnel de la part du principal au profit de l'agent, laquelle est susceptible d'être

conflictuelle, étant donné la divergence des intérêts des parties. Selon Jensen et Meckling, il existe deux types de relations d'agence :

- Une relation d'agence entre les actionnaires et les dirigeants.
- Une relation d'agence entre les actionnaires et les créanciers.

Une vision plus extensive a été conçue pour renfermer l'ensemble des relations qu'entretient une entreprise avec ses stakeholders qu'on appelle relations partenariales.

Dans une optique de relation actionnaire -dirigeants, l'objet de l'entreprise est de maximiser la création de valeur financière pour ses apporteurs de capitaux. Il est donc nécessaire qu'elle fournisse des informations aidant à la maximisation de l'actualisation des cash-flows attendus, ce qui détermine les cours de titres et le coût du capital.

Faute d'une information pertinente diffusée par les entreprises sur leur capital immatériel, celles-ci seront mal valorisées sur le marché, ce qui accroît le coût de capital et peut entraver leur croissance dans le futur. En effet, l'information volontaire sur ce thème peut aider à une meilleure perception de la valeur de l'entreprise par les investisseurs vu qu'elle permet, en particulier, d'expliquer l'écart devenu significatif entre la valeur comptable des entreprises et leur cours boursier et permet ainsi d'attirer de nouveaux investisseurs. Par ailleurs, l'établissement et la diffusion d'indicateurs sur les composantes du capital immatériel permettant d'offrir une information sur les facteurs de performance susceptibles de créer de la valeur dans l'avenir c'est-à-dire sur les potentialités à venir de l'entreprise. Ces indicateurs sont qualifiés, par Edvinsson et Malone d'indicateurs de recommandation d'achat de titres et de prévision de rendement à court terme.

D'un autre côté, les dirigeants sont nommés pour gérer l'entreprise à la place des propriétaires et maintenir ses performances dans le futur. La valeur de marché d'une entreprise à la fin d'une période est fonction de la manière dont les investisseurs perçoivent la capacité des dirigeants à anticiper les modifications économiques de leur environnement et à ajuster la production. Cette aptitude n'est pas observable directement mais les dirigeants peuvent diffuser des informations pour aider les investisseurs.

Dans le cadre des relations partenariales établies entre l'entreprise et ses stakeholders, l'offre volontaire d'information sur l'immatériel de l'entreprise se justifie, par l'argument de légitimité. Cette légitimité est atteinte par la réduction des risques de résiliation de contrats, de boycottages et les coûts associés.

Le développement de la responsabilité sociétale peut éclairer cet argument. En effet, De Cock Good (2000) synthétise les différentes finalités d'une entreprise engagée dans un comportement de responsabilité sociétale : répondre à des pressions externes et internes, adopter une éthique d'entreprise, améliorer l'image de l'entreprise, gérer et améliorer la position concurrentielle, gérer l'incertitude liée à la législation, créer une culture d'entreprise. Ces finalités peuvent également s'appliquer à une stratégie de gestion du capital immatériel puisqu'elles recouvrent la composante humaine et externe, en particulier. De plus, la légitimité recherchée par l'entreprise peut être soit pragmatique soit morale.

Le capital immatériel, de par ses diverses composantes, permet d'atteindre plusieurs catégories de parties prenantes : les salariés et les syndicats (à travers le capital humain), les clients (par le moyen du capital relationnel). En fonction de la divergence des besoins de ces systèmes qui contribuent à la création de valeur, l'entreprise peut adopter différentes stratégies de diffusion (Gray, Gouhy et Lavers, 1995) :

- informer les parties prenantes des évolutions de l'activité et des performances de l'entreprise ;
- modifier les perceptions des parties prenantes ;
- manipuler les perceptions en déplaçant les centres de préoccupation vers des points moins sensibles ;
- transformer les exigences des parties prenantes en matière de responsabilité sociétale ;

Ces stratégies déterminent directement le contenu de l'information à diffuser volontairement par l'entreprise sur son capital immatériel.

Outre la théorie de l'agence, la théorie des signaux a contribué également à l'explication des motifs des divulgations volontaires d'informations et notamment d'information sur l'immatériel.

1.2. La théorie de signal et l'offre volontaire d'information sur l'immatériel

Dans un contexte d'asymétrie informationnelle entre les investisseurs externes et dirigeant d'entreprise, ces derniers ont intérêt à se signaler, par le biais d'une divulgation d'informations au marché financier sur les perspectives de rentabilité de leur entreprise pour obtenir de bonnes conditions de financement et pour réduire leur coût de financement. En effet, étant donnée que les entreprises se concurrencent sur le marché de capitaux, les dirigeants sont incités à signaler la qualité de leur entreprise aux investisseurs qui cherchent à évaluer concrètement les titres proposés. L'information est ainsi utilisée pour réduire l'incertitude liée aux cash-flows de l'entreprise et dans le but d'améliorer les décisions d'investissement.

Le capital immatériel d'une entreprise est devenu comme nous avons déjà vu le fondement de toutes les stratégies de développement des entreprises. L'accroissement de puissance, de richesse, passe nécessairement par la mobilisation des ressources d'intelligence correspondant aux objectifs poursuivis par l'entreprise. Ainsi la connaissance du capital immatériel, par les investisseurs est un véritable enjeu pour la valorisation des entreprises. Elle permet de mieux comprendre et donc de développer la création de valeur.

Le marché financier réagit favorablement à la publication des informations sur le capital immatériel car les investisseurs disposent ainsi des informations sur les perspectives de rentabilité de l'entreprise. Dans ce sens, les travaux de Deng, Lev et Narin (1999), Lev et Sougiannis (1996) soulignent l'utilité de l'information en matière des projets de recherche et développement pour l'évaluation des entreprises par les marchés financiers.

La divulgation d'information sur le capital immatériel constitue un véritable moyen de signalisation dont disposent les dirigeants de l'entreprise. Toutefois, cette divulgation ne se justifie du point de vue économique que si l'avantage procuré est plus important que l'inconvénient occasionné. Ainsi, les dirigeants peuvent ne pas diffuser de l'information sur le capital immatériel pour plusieurs raisons. Parmi les principaux motifs, citons les coûts supplémentaires à encourir, la concurrence et les risques de poursuites judiciaires les informations divulguées s'avèrent fausses.

2. ETUDE ET VALIDATION EMPIRIQUE

Ayant présenté tout au long de la première partie, les fondements théoriques relatifs à la divulgation d'information sur le capital immatériel. Nous étudions dans la deuxième partie de ce travail de recherche l'approche pratique du capital immatériel, à travers une enquête par questionnaire, pour voir l'étendue de la reconnaissance de ce concept dans notre contexte tunisien et notamment pour dégager l'avis des dirigeants d'entreprises sur les moyens d'identification et les règles de comptabilisation et de divulgation du capital immatériel. Ainsi, nous présentons d'abord la méthodologie et l'échantillon pour pouvoir par la suite dégager les résultats de cette étude.

La méthodologie utilisée pour réaliser cette étude sur la réaction des chefs d'entreprises tunisiennes face à la diffusion du concept du capital immatériel a été appuyée par l'utilisation de différentes méthodes de collecte et d'analyse de données. Les données quantitatives sur l'immatériel ont été recueillies par un questionnaire envoyé directement durant la période allant du 21/11/2006 jusqu'au 25/12/2006 à un échantillon de 60 dirigeants d'entreprises industrielles placées dans différentes régions de la Tunisie.

Les entreprises de l'échantillon appartiennent toutes au secteur industriel mais elles exercent différentes activités : pétrolières, mécaniques et électriques, pharmaceutiques, de phosphates et dérivées, chimiques alimentaires et d'autres activités tel que le textile et l'emballage. Elles sont de différentes tailles et elles peuvent s'intéresser à la production d'un seul ou plusieurs produits. (Voir tableau ci-dessous)

Secteur d'activité	Nombre d'entreprise (60)
- agroalimentaire	18
- industrie mécanique métallurgique	15
- bois et ameublement	3
- chimique	9
- textile	5
- emballage	2
- divers	8

Tableau 1: description détaillée de l'échantillon

Cette enquête a pour but mettre en évidence le degré de connaissance des dirigeants concernant le concept du capital immatériel et notamment les moyens de son identification, sa comptabilisation et sa divulgation dans les rapports annuels établis par les entreprises.

Notre enquête est désormais exploratoire, elle favorise la collecte d'avis et des points de vue des personnes interrogées sur le concept du capital immatériel et pour les inciter à donner plus d'importance à ce concept dans le futur.

L'enquête a été menée à l'aide d'un questionnaire. Celui-ci a été construit sur la base des résultats de notre travail théorique. En effet, la revue de la littérature nous a permis de collecter un ensemble de concepts, de méthodes et d'outils qu'on a voulu tester dans notre contexte Tunisien. Le questionnaire utilisé est composé de différents types de questions : des questions fermées, ouvertes, semi-ouvertes, à choix multiples, à choix binaire, des questions

de classement et des questions à échelles. La population ciblée se compose des dirigeants d'entreprises comme principaux responsables de la gestion du capital immatériel des entreprises et notamment au sujet de son identification et de sa divulgation.

Ainsi le questionnaire comporte 14 questions regroupées en deux parties. Il est structuré de la manière suivante :

- la première partie du questionnaire porte sur l'étude de la reconnaissance du concept du capital immatériel et des moyens de son identification (questions 1 à 4)
- la deuxième partie du questionnaire porte sur la comptabilisation et la divulgation des éléments immatériels (questions 5 à 15).

Le questionnaire a été testé avant d'être communiqué auprès des entreprises enquêtées. Pour le tester nous avons mené une pré enquête exploratoire auprès de quelques entreprises appartenant à notre échantillon. Le test en question s'est basé entre autre sur un guide d'interview à quatre questions ouvertes. Les informations recueillies au cours de ce pré enquête ont permis d'évaluer la pertinence de la problématique, l'adaptation des différentes mesures au contexte tunisien et d'élaborer le questionnaire définitif.

3. RESULTATS EMPIRIQUES

La présente étude n'a pas pour but la généralisation des résultats, néanmoins elle permet de dégager quelques statistiques descriptives sur la connaissance du concept du capital immatériel et notamment les moyens de son identification, de sa comptabilisation et de sa divulgation chez les directeurs d'entreprises.

3.1. Reconnaissance et identification du capital immatériel

D'après les statistiques obtenues, nous avons trouvé que le degré de reconnaissance du concept du capital immatériel par les dirigeants d'entreprises tunisiennes est assez élevé, il s'élève à 46,3% (11,9% régulièrement et 34,3% souvent).

44,8% des dirigeants d'entreprises connaissent rarement le concept de « capital immatériel » et six chefs d'entreprises seulement 9% n'ont presque pas entendu parler de ce concept et ils sont en conséquence éliminés de l'analyse du reste du questionnaire.

Par ailleurs, les chefs d'entreprise enquêtés déclarent connaître le concept du capital immatériel à travers leurs études universitaires et notamment par la consultation de certains articles professionnels et moins dans les articles de recherches et dans les rapports annuels. Ainsi, il s'avère que la connaissance de ce concept est une connaissance théorique qui naît de la culture générale et non d'une pratique courante de gestion.

En ce qui concerne l'identification et le développement du capital immatériel par les dirigeants, les résultats de l'enquête montrent que 77 % des dirigeants ont répondu qu'ils sont entrain d'identifier et de développer le « capital immatériel » de leurs entreprises.

D'après les chefs d'entreprises, l'identification et la mesure du capital immatériel constituent pour eux une obligation vu l'enjeu important qu'il représente pour l'évolution de leurs affaires et surtout dans l'état actuel de la conjoncture économique. En outre, les entreprises cherchent à développer leur capital immatériel pour entrer dans le programme de mise à niveau et obtenir en conséquence les primes correspondantes.

Dans le cadre de la gestion stratégique et du pilotage de l'immatériel, nous avons pu dégager à travers les résultats du questionnaire que malgré l'existence théoriquement de nombreuses techniques de mesure du capital intellectuel (le navigateur de Skandia ; l'index du capital intellectuel ; le moniteur des actifs incorporels ; la valeur ajoutée économique et la valeur ajoutée du marché ; la carte de score équilibré), Les dirigeants d'entreprises ont tendance à utiliser le tableau de bord pour la gestion stratégique et de pilotage du capital intellectuel .pour ce qui concerne leur satisfaction, nous constatons d'une part que le dirigeant sont assez satisfait de la technique du tableau de bord et d'autre part qu'il ne pense pas changer cette méthode à causes des contraintes économiques.

3.2. Comptabilisation et divulgation du capital immatériel

D'après les résultats de notre enquête, nous pouvons conclure que la majorité des dirigeants d'entreprises pensent que les états financiers doivent tenir compte de l'immatériel pour aider les utilisateurs de l'information financière à faire une évaluation objective de la valeur réelle de l'entreprise et prendre en conséquence les décisions adéquates d'achats et de ventes des titres. Les dirigeants d'entreprises qui ont répondu « non » ont motivé leur point de vue par la difficulté de quantifier et de valoriser correctement le capital immatériel.

Par ailleurs 47,5% des chefs d'entreprises sont tout à fait d'accord sur le fait que la comptabilité qui tient compte du capital immatériel favorise mieux la prise de décision. 29,5% sont plutôt d'accord sur le sujet et 23% sont plutôt en désaccord. Pour ces derniers même une comptabilité qui tient compte de l'immatériel ne favorise pas une prise de décision adéquate étant donné qu'il s'agit d'un élément aléatoire et variable, ainsi aucune méthode de mesure ne peut le quantifier correctement et aucune norme comptable ne peut l'enregistrer dans la comptabilité d'une manière satisfaisante.

D'après notre enquête nous avons pu dégager aussi que pour les chefs d'entreprises, les professionnels comptables sont entrain d'identifier et de comptabiliser les éléments immatériels mais dans la limite des prescriptions des normes comptables en vigueur et aussi sans fournir une information supplémentaire dans les notes qui peut aider les utilisateurs de l'information financière à mieux valoriser l'entreprise et à prendre des décisions adéquates.

En ce qui concerne, la place dans laquelle l'information sur le capital immatériel doit apparaître dans les états financiers : les réponses des dirigeants sont variées entre une information dans le bilan et les notes aux états financiers 41,9% et les notes aux états financiers seulement 40,3%. Les notes aux états financiers qui font partie intégrante des états financiers doivent nécessairement renfermer une information sur le capital immatériel et même une information descriptive et non chiffrée. Par ailleurs les dirigeants d'entreprises sont tout à fait d'accord que le capital immatériel est difficile à évaluer mais plutôt d'accord qu'il permet d'obtenir des états financiers plus fiables et permet de mieux refléter l'image fidèle de l'entreprise.

Pour ce qu'est de l'utilité de l'information divulguée sur le capital immatériel, la majorité des dirigeants des entreprises pensent qu'une information sur le capital immatériel permet de mieux valoriser l'entreprise mais qu'elle ne permet presque pas une réduction du coût de capital ni une réduction du coût de la dette.

Certes que la divulgation d'information sur l'immatériel présente des avantages mais il faut que les avantages soient supérieurs aux coûts. D'après notre enquête 44,3% des enquêtés pensent que les coûts de la divulgation d'une information sur le capital immatériel alors

que 39,3% pensent que ces coûts sont modères. Dans ce même contexte 18% des dirigeants trouvent que les avantages attendus d'une divulgation d'une information sur le capital immatériel sont en rapport avec les coûts de sa préparation.

En ce qui concerne la forme de l'information divulguée, les dirigeants d'entreprises pensent que cette information doit être une description narrative des faits et opinions dans les notes et une information financière dans les états financiers et aussi dans les notes.

A la fin nous pouvons conclure que la majorité des dirigeants interrogés 68,9% sont d'accord pour la comptabilisation et la divulgation d'une information sur le capital immatériel à condition que des règles précises soit bien définies. Alors que 24,6% des dirigeants d'entreprises sont d'accord de ne pas comptabiliser l'immatériel mais une information sur le capital immatériel doit être divulguée dans les notes aux états financiers et 6,6% n'ont pas d'avis précis sur le sujet.

CONCLUSION

La comptabilisation des immatériels a fait l'objet de beaucoup de recherches ces dernières années étant donné l'hétérogénéité et dysharmonie des normes et des pratiques comptables en la matière. La comptabilité financière, malgré son évolution ces dernières années dans la reconnaissance des immatériels, n'a pas encore reconnu la notion d'actif humain comme un élément devant figurer à l'actif du bilan de l'entreprise. Les méthodes de comptabilisation traditionnelles ont présenté ainsi leurs incapacités pour la valorisation et la représentation des éléments immatériels créateurs de valeur au sein des entreprises. Pour combler ce vide informationnel, une solution a été pratiquée par les entreprises, c'est de préparer et de publier des informations complémentaires sur leur capital immatériel pour mieux valoriser l'entreprise par les utilisateurs externes et notamment par les investisseurs.

La divulgation volontaire d'informations sur l'immatériel présente une utilité financière et une utilité de légitimation et elle constitue aussi un véritable moyen de signalisation dont dispose les dirigeants de l'entreprise. Mais, elle ne se justifie du point de vue économique que si l'avantage procuré est plus important que l'inconvénient occasionné.

Afin de tester, dans notre contexte tunisien, la connaissance du concept du capital immatériel et notamment les moyens de son identification, de sa comptabilisation et de sa divulgation, nous avons effectué une enquête au moyen d'un questionnaire composé de différents types de questions (des questions fermées, ouvertes, semi-ouvertes, à choix multiples, à choix binaire, des questions de classement et des questions à échelles) destinés aux dirigeants de 60 entreprises.

Globalement, il s'avère à travers cette étude exploratoire que la connaissance du concept du capital immatériel par les chefs d'entreprises est jugée satisfaisant. Toutefois, cette connaissance reste théorique et n'est pas émanant d'un cadre pratique et de gestion courante.

Le concept du capital immatériel est un concept sans doute très important qui mérite d'être un sujet de recherche fort intéressant pour les futures recherches scientifiques. En effet, notre recherche ne peut être qu'un début destiné à lancer le débat sur ce qu'on appelle la richesse cachée des entreprises : le capital immatériel.

BIBLIOGRAPHIE

Bounfour A(2000). « La valeur dynamique du capital immaterie ». Revue Francaise de gestion, septembre octobre.

Bontis.N .(1999) “The knowledge toolbox : a review of the tools availaable to measure and manage intangible resources”. European management journal Vol.17, n°4 .

Bontis.N . (2001)“Assessiing knowledge asset : a review of the model used to measure intellectual capital”. International journal of management review, volume3, issue 1,.

Bontis.N. (2002)“Intellectual Capital disclosure in canadian corporations”. Journal of humain ressource costing et accounting, .

Brathelemy.D.(1990). « La capitalisation des frais de recherche et de developpement dans les comptes de 100 premieres societes francaises de 1988 ». revue francaise de comptabilité n°217, novembre,.

Capron.M(2000) « Comptabilité des ressources humaines ». Encyclopedie de comptabilité, contrôle et audit sous la direction de Bernard Colasse : Ed Economica.

Casta.J. « Le capital humain : problematiques comptables de mesure ». Université D’Angers, LARGO.

Epingard.P. (2002)« L’investissement immateriel cœur d’une economie fondé sur le savoir ». CNRS Editions, paris.

Herman A.van den Berg.(2002)”Models of intellectual capital valuation: a comparative evaluation”.

Herve Stolowy et Jeny Anne Cazavan.2001 “Internationnal accounting disharmony : the case of intangibles”. HEC School of management, 5 juin 2001.

Jensen.M. et W.Mekling(1976). “theory of the firm :managerial behavior, agency costs and ownership structure”. Journal of financial economic, vol3, .

Lev et Schrtz.(1971) « On the use of the economic concept of humain capital in financial statements”. The accounting review, janvier,.

Lefebvre.F.(1998) « Memento comptable 1998. Ed Francis Lefebvre.

Leymarie.S.(2001) « La prise en compte de l’investissement immateriel- cas d’experimentation ». Document de recherche n°2001-02 , laboratoire Orleanais de gestion.

Marion.A « Problematique financiere de l’investissement immateriel ». Analyse financiere-1^{er} trimestre,.

Marques.E.(1974) « Comptabilité des ressources humaines ». Editions Hommes et techniques, paris,.

Michailescu.C. et Sranon-Boiteau.C.(2004). « La stratégie de communication financière des entreprises-le cas de la diffusion d’information sur le capital immatériel. »

Miller.W.(1999) “Building the ultimate resource”. Management Review,.

Pierrat .C.(2000) « immateriel et comptabilité ». Encyclopedie de comptabilité, contrôle de gestion et audit sous la direction de Bernard Colasse. Ed. economica,.

Pierrat .C.et MartoryB.(1996). « La gestion de l’immateriel ». Nathan , .

Samier N. (2002)« De la productivité du capital humain à la performance des ressources humaines : vers une pertinence des modèles d’évaluation ». Université d’Angers,LARGO.

Shiuma . G.et A.Neely B.Marr(2004).”Intellectual capital-defining key performance indicators for organizational knowledge assets”. Business processus management journal, Vol 10, n°5

Vatteville.E « Mesure des ressources humaines ».Encyclopedie de gestion, .

Thibierge.C.(1994) « Le traitement comptables des éléments incorporel ». Cahier de recherche de cerfige n°9045, université paris dauphine, 1994.

Tezenas du Montcel.H.(1988) « Investissement intellectuel, essai sur l'économie de l'immaterial ». Economica – CPE,

QUESTIONNAIRES

C.1 PREMIÈRE PARTIE DU QUESTIONNAIRE

Q1-Entendez vous parler de capital immatériel ou d'intellectuel capital ?

- Régulièrement.....
- Souvent.....
- Rarement.....
- Presque pas.....

Q2-Si oui, dans quelle circonstance ?

- Articles professionnels.....
- Articles de recherches.....
- Autres articles.....
- Dans les états financiers.....
- Dans les rapports annuels.....
- Autre à précisez.....

Q3-Pensez vous que certains dirigeants des entreprises sont entrain d'identifier et de développer leur capital immatériel ?

- Oui.....
- Non.....
- Commentaires.....

Q4- Dans le cadre de la gestion stratégique et de pilotage du capital immatériel, quelle est la technique la plus appliquée pour sa mesure ?

(Associez des chiffres de 1 à 6 : 1 pour la technique de mesure la plus utilisée et 6 pour celle la moins utilisées)

- le navigateur de Skandia.....
- l'index du capital intellectuel.....
- le moniteur des actifs incorporels.....

-la valeur ajoutée économique et la valeur ajoutée du marché.....

-la carte de score équilibré.....

C.2 DEUXIEME PARTIE DU QUESTIONNAIRE

Q5-Les états financiers de l'entreprise doivent-ils tenir compte du capital immatériel ?

Oui.....

Non.....

Expliquez.....

Q6-Pensez-vous qu'une comptabilité qui tient compte du capital immatériel favorise mieux une prise de décision adéquate par les utilisateurs des états financiers par rapport à une comptabilité qui ne tient pas compte de cet élément ?

Tout à fait d'accord.....

Plutôt d'accord.....

Plutôt en désaccord.....

Tout à fait en désaccord.....

Q7-Pensez-vous que l'outil comptable et les professionnels de la comptabilité sont entraînés à identifier et à comptabiliser les éléments immatériels dans les états financiers ?

Oui, absolument.....

Oui, à condition qu'il y ait recours à des experts en la matière.....

Non.....

Commentaires.....

Q8-L'information sur le capital immatériel doit-elle apparaître ?

Dans le bilan et les notes aux états financiers.....

Dans les notes aux états financiers seulement.....

Dans les rapports annuels.....

Dans un autre document.....

Précisez.....

Q9- Des etats financiers qui tiennent compte du capital immatériel sont plus fiables et reflètent mieux la valeur de l'entreprise ?

Tout à fait d'accord.....

Plutôt d'accord.....

Plutôt en désaccord.....

Tout à fait en désaccord.....

Expliquez.....

Q10-Que pensez vous de ces avis sur le capital immatériel ?

(mettre le chiffre correspondant à la réponse choisie dans la case appropriée)

1=tout à fait d'accord 2=plutôt d'accord

3= plutôt en désaccord 4=tout à fait en désaccord

Il permet d'obtenir des etats financiers plus fiables.....

Il permet mieux de refléter l'image fidèle de l'entreprise.....

Il difficile à évaluer.....

Il manque de fiabilité.....

Il permet une évaluation plus facile de l'entreprise.....

Q11- Que pensez vous de l'utilité de l'information divulguée sur le capital immatériel ?

Une information divulguée sur le capital immatériel permet :

De mieux valoriser l'entreprise.....

Une réduction du coût de capital.....

Une réduction du coût de la dette.....

Q12-Comment juger-vous les coûts de la divulgation d'une information sur le capital immatériel ?

Fiables

Modères.....

Elevés.....

Très élevés.....

Q13-Comment juger-vous ces coûts par rapport aux avantages attendus d'une telle divulgation ?

En rapport

- Pas tout a fait en rapport.....
- Les coûts en dépassement.....
- Les avantages en dépassement.....
- Pas du tout en rapport.....
- Les coûts en dépassement.....
- Les avantages en dépassement.....

Q14-D'après vous, l'information divulguée sur le capital immatériel doit être :

Une information financière

- Une information non financière.....
- Une description narrative, des faits et opinions.....
- Une information en unité autre que celui monétaire.....

Q15-Pouvez-vous résumer votre position au sujet de la comptabilisation de la divulgation d'une information sur le capital immatériel en choisissant une des propositions suivantes :

Je suis d'accord sans aucune hésitation pour la comptabilisation de tout élément immatériel dans les états financiers.....

Je suis d'accord a condition que les règles précises de comptabilisation soient bien définies.....

Je suis d'accord de ne pas comptabiliser mais une information complémentaire sur le capital immatériel doit être divulguée dans les notes aux états financiers.....

Je suis en désaccord sans aucune hésitation.....

Je n'ai pas un avis précis sur la question.....